

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [joanne jobin](#)

<https://www.cadre21.org/membres/da631c08bd0c6e3957a4c6e6>

Date d'obtention : 2024-05-10 13:37:27

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Étapes préliminaires:

- Parler à l'auteur du signalement ou la victime elle-même
- Évaluer l'incident en posant des questions puis remplir la grille d'évaluation (amorce, la nature, les intentions et l'étendue)
- Vérifier l'information (témoins ou jeunes impliqués)
- Déterminer si c'est un acte impulsif ou malveillant
- Parler au jeune instigateur

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans les 3 cas, la méthode sexto s'applique mais tous à des degrés différents.

Je retiens que je ne suis pas la mandataire de la police, que je dois toujours refuser de voir le contenu numérique même si on me demande de regarder pour valider ou en preuve ,vérifier l'information +++ et rencontrer les jeunes et enfin, reconnaître une infraction criminelle.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi , tout est délicat! De la prise d'information à la rencontre des jeunes, informer les parents et le service de police s'il y a lieu, je pense que c'est une situation difficile surtout quand il s'agit de protéger l'intégrité de la victime.